JOLY



Une maison, Un horizon, Une exigence

PROJET DE L'ASSOCIATION

HISTORIQUE

- 1976: création de l'association « centre d'hébergement », rue Joly à Créteil.
- 1977: l'association obtient son premier agrément CHRS pour accueillir 9 adultes en difficulté.
- 1984: l'association s'installe à La Varenne St Hilaire pour continuer son activité de CHRS d'insertion en s'ouvrant à un public plus large.
- 1985: le nom de l'association change et devient centre d'hébergement Joly St Maur La Varenne. L'association dispose désormais de 13 places.
- 1994: création de l'association La Balançoire avec l'association Drogues et sociétés et l'administration pénitentiaire du Val de Marne pour établir un nouveau centre d'hébergement d'urgence.
- 1996: ouverture, avec le soutien du Conseil général du Val de Marne, du premier accueil de jour pour sans domicile fixe, ainsi qu'un service Logement Relais pour la prise en charge des usagers après un passage par le CHRS de Joly.
- 2001: l'association JOLY est créée officiellement suite à la fusion du centre d'hébergement Joly et de la Balançoire. La capacité d'accueil du CHRS passe de 13 à 46 et le CHRS d'urgence s'installe au Perreux-sur-Marne.
- 2002: l'accueil de Jour déménage pour des locaux plus adaptés et est rejoint par le service du Logement Relais quelques temps après.
- 2011: l'association fait fusionner ses deux CHRS sans réduire la capacité d'accueil de la nouvelle entité nommée CHRS Joly.
- 2015: l'association ouvre une Pension de famille à Saint Maur afin d'accueillir des personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans un logement ordinaire
- 2018: l'association JOLY comprend quatre services distincts et complémentaires, l'Accueil de Jour et de Nuit, le CHRS, le service de Logement Relais et la Pension de famille.



VALEURS

Pour mettre en oeuvre son activité, l'association Joly s'appuie sur des valeurs morales de respect, de tolérance, d'équité, de solidarité, et d'humanisme.

5 VALEURS MORALES

HUMANISME

L'humanisme s'exprime en donnant de la valeur à la parole de la personne accueillie tout en visant à sa responsabilisation et à son autonomisation. L'intention est de faire émerger des dynamiques partagées par les usagers et les professionnels en s'appuyant sur l'intelligence collective.

EQUITE

Le principe d'équité s'exprime en considérant les personnes dans la singularité de leurs parcours de vie et dans la construction de leur accompagnement vers l'accès aux droits fondamentaux.

SOLIDARITE

La solidarité est construite au travers des différents espaces de parole et d'échanges ainsi que des activités qui favorisent le lien social et oeuvrent à la lutte contre les inégalités.

RESPECT

Le respect des personnes s'exprime en réaffirmant le droit à la dignité pour toute personne, le respect de la différence, leur non-discrimination et leur non-stigmatisation, quelle que soit leurs origines, orientations sexuelles ou opinions.

TOLERANCE

La tolérance s'exprime en prenant en compte les différences culturelles et religieuses, dans un principe de laïcité affirmé.

CONTEXTE DU PROJET

SERVICES PROPOSÉS

En application des dispositions des textes législatifs et réglementaires, notamment le Code de l'Action Sociale et des Familles et la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'association JOLY porte et met en oeuvre quatre services complémentaires qui accueillent tous publics sur le Val de Marne :

ACCUEIL DE JOUR ET DE NUIT

Situé à Saint Maur, l'accueil de jour propose un ensemble de prestations aux personnes en situation d'exclusion, de précarité et sans domicile stable afin qu'elles trouvent notamment une réponse à leurs besoins primaires.

C'est un espace convivial, ouvert tout au long de l'année, où le public accueilli peut se restaurer (petits déjeuners, déjeuners et dîners), se laver en profitant des douches avec produits d'hygiène, accéder à une buanderie, disposer d'un service de consigne et se reposer en journée grâce aux lits non médicalisés.

Ils peuvent également accéder à un espace multimédia, participer à des ateliers collectifs (santé, sport, culture, citoyenneté et loisirs) et accéder à des permanences et des ateliers thématiques en lien avec leurs problématiques.

Par ailleurs, les usagers peuvent bénéficier d'une domiciliation et d'un accompagnement social global dans leurs différentes démarches d'insertion sociale et professionnelle (accès aux droits, santé, logement, etc...).

Il comprend également un accueil de nuit qui permet à 10 personnes isolées, hommes et femmes, orientées par le 115, de bénéficier d'un abri pour la nuit.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Situé à Saint Maur et au Perreux sur Marne, le CHRS est le plus ancien service de l'association et propose un hébergement et accompagnement à tout type de public, personnes isolées et familles, orienté par le SIAO du Val de Marne.

La capacité d'accueil du C.H.R.S. JOLY est de 93 places réparties sur deux sites collectifs à taille humaine et quelques appartements en diffus : 68 places Insertion et 25 places Urgence

L'objectif est d'accueillir chaque résident dans le site le plus approprié à son niveau d'autonomie indépendamment de son statut à l'arrivée, et de proposer une prise en charge globale dans un but de réinsertion sociale vers le logement.





SERVICE DE LOGEMENT RELAIS D'URGENCE ET DE STABILISATION

Ce service propose 115 places d'hébergement à destination des personnes isolées et des familles (principalement en logements diffus sur Saint Maur et les communes avoisinantes du Val de Marne):

- 60 places de stabilisation
- 39 places d'urgence dont 25 en CHU
- 5 logements relais familiaux (16 places)

Le public est orienté par le SIAO du Val de Marne et bénéficie d'un accompagnement social global et individualisé pour favoriser leur accès à un logement pérenne.

Enfin, ce service met en oeuvre 25 mesures du Fond de Solidarité Habitat (FSH), accès ou maintien dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental du Val de Marne. L'objectif est d'accompagner les ménages jusque dans leur logement pérenne et de les soutenir pendant les premiers mois.



PENSION DE FAMILLE

La pension de famille de l'association Joly propose une offre alternative au logement social, sans limitation de durée, qui combine espaces privatifs et vie collective.

Cette structure, conçue pour être un lieu de vie et d'échanges, a pour objectif d'aider les résidents à recouvrer du lien social en leur proposant un cadre semi-collectif basé sur la convivialité et en facilitant leur intégration dans l'environnement local.

Elle peut accueillir 30 personnes, seules ou en couple, ayant un faible niveau de ressources et rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans un logement ordinaire.

Ces personnes peuvent notamment avoir été confrontées à de multiples ruptures et à l'errance, rencontrer des problèmes de dépendance, être fragiles sur le plan social et médical ou être en souffrance psychique.



MOYENS

LES MOYENS HUMAINS

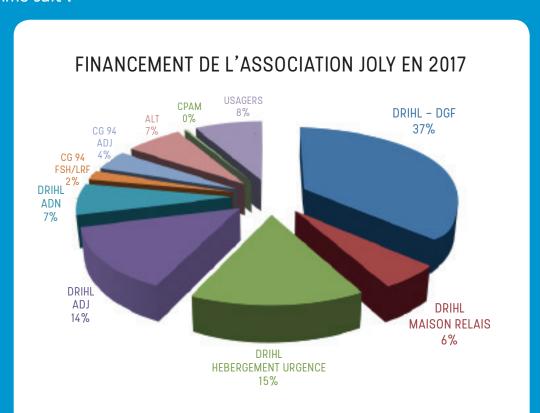
L'association Joly compte aujourd'hui 38 salariés :

- Cadres éducatifs, administratifs et de Direction : 5 ETP
- Personnel éducatif: 25 ETP
- Personnel administratif: 1 ETP
- Personnel technique et d'entretien : 5.7 ETP
- Personnel de santé : 0.57 ETP

Elle compte également 11 bénévoles, membres du bureau et du Conseil d'Administration.

LES MOYENS FINANCIERS

En 2017, l'association disposait d'un budget de 3 454 287 € dont les produits se répartissent comme suit :





MISSIONS

L'objectif final de l'association est de lutter contre l'exclusion sociale en accueillant ou hébergeant des publics en grande difficulté sociale avec des problématiques multiples.

L'association Joly contribue à l'accès aux besoins primaires et aux droits fondamentaux ainsi qu'au logement pour tous par l'accompagnement, l'hébergement et l'insertion de personnes en grande difficulté sociale.

A travers ces missions, l'association Joly a également pour objectif de permettre aux personnes accueillies de rompre leur isolement, de bénéficier de lien social et d'acquérir de l'autonomie.

Dès son origine l'association Joly a toujours eu la volonté d'accueillir et d'accompagner tout public de manière inconditionnelle, quel que soit leur âge, leur origine, leur culture et leur situation, en prenant en compte le parcours singulier de chacun.

Les personnes accueillies sont des personnes majeures (hommes et femmes avec ou sans enfants) sans domicile ou hébergement stables.

CONTEXTE DU PROJET

DOMAINES D'ACTIONS

ACCUEIL ET RÉPONSE AUX BESOINS ÉLÉMENTAIRES ET AUX DROITS FONDAMENTAUX

L'association Joly offre un accueil inconditionnel et tente de répondre dans la mesure du possible aux besoins élémentaires des publics sans domicile stable, notamment sur son accueil de jour.

En venant à l'accueil de jour les personnes accueillies peuvent se restaurer, se laver, se reposer et bénéficier d'un espace d'écoute où elles peuvent exprimer leurs besoins et leurs attentes.

Se voulant convivial et sécurisant, cet espace vise à restaurer le lien social et à offrir la possibilité à chacun d'accéder à ses droits, d'amorcer des soins et de retrouver l'estime de soi.

La poursuite de ces objectifs s'appuie sur des ateliers collectifs qui permettent de créer du lien, de valoriser les participants et d'apaiser les tensions mais aussi dans le cadre des interventions et des permanences de partenaires extérieures, notamment les questions de santé et d'accès aux droits.

De plus, les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement social au sein de la structure ou être réorientées vers les partenaires compétents et les dispositifs adaptés, l'équipe veillant à apporter une réponse à toute personne entrant dans les locaux.

Concernant les services d'hébergement, la phase d'accueil permet également aux équipes d'écouter les personnes, d'évaluer leur situation sociale et personnelle et de répondre aux besoins élémentaires, le cas échéant.

HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'association Joly s'efforce de proposer à chaque personne orientée par ses partenaires, le SIAO du Val de Marne principalement, une solution d'hébergement adaptée à sa situation en s'appuyant sur une offre diversifiée composée d'hébergements collectifs et individuels, adaptée à la composition familiale et respectant l'intimité de chacun

Dans ce cadre, ces deux services d'hébergement proposent un accompagnement global vers le relogement en s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires et un réseau partenarial pour apporter des solutions aux diverses problématiques rencontrées qui constituent autant de freins à l'accès au logement pérenne.

Cet accompagnement passe par un travail éducatif, une évaluation des situations, un repérage des difficultés afin d'élaborer des projets individualisés avec les personnes et les amener à l'autonomie.



Les missions des travailleurs sociaux consistent notamment à :

- · Aider les ménages dans leurs démarches administratives et leur accès aux droits,
- Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- Favoriser l'accès aux soins, à l'éducation, à la citoyenneté, à la culture et aux loisirs
- Apporter une aide à la gestion budgétaire et la gestion quotidienne de leur hébergement
- Orienter les ménages vers les dispositifs adaptés en s'appuyant sur le réseau partenarial

ACCÈS AU LOGEMENT ET LE LOGEMENT ADAPTÉ

L'un des objectifs de l'accompagnement reste la préparation des ménages au relogement en mobilisant les moyens dont dispose la famille pour acquérir l'autonomie nécessaire à la gestion et à l'occupation de son futur logement.

Ce travail autour du « savoir habiter » est réalisé dans le cadre de l'hébergement mais aussi dans l'exercice des mesures d'accompagnement dans le logement.

Cependant nombre de personnes, pourtant autonomes, ne peuvent accéder à un logement dit de droit commun ou s'y maintenir en raison de leurs difficultés à vivre seules du fait de problématiques diverses.

La Pension de famille de l'association propose donc une offre de logement adapté et sans limitation de durée qui associe logements privés et vie collective ainsi qu'un accompagnement par des hôtes.

Elle permet à ces personnes de retrouver un toit, de se reconstruire, de créer de nouveaux liens sociaux, de réaffirmer leur citoyenneté, et d'envisager peut-être, à terme, un parcours vers le logement autonome si elles le désirent.

Les hôtes ont pour missions principales :

- l'animation et la médiation au sein de la structure, qui inclut présence, soutien, organisation, régulation, proposition et incitation ;
- La coordination et la mise en relation avec les partenaires extérieurs, acteurs sociaux, culturels et les instituions.
- La participation au peuplement et à la gestion locative.





AXES DU PROJETS ET PRINCIPES D'ACTIONS

En 2018, l'arrivée d'une nouvelle gouvernance ainsi que l'évolution du contexte institutionnel et budgétaire ont permis de faire aboutir le travail de réflexion autour du projet associatif, entamé en 2017. Les temps d'échanges avec les différentes équipes et les membres du conseil d'administration, ont permis l'émergence de quatre « piliers » constitutifs de notre identité, au regard de notre histoire et de notre réflexion collective :

FAIRE REFERENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Attachée à l'accompagnement de tous types de publics, dès sa création, l'association Joly a développé un véritable savoir-faire en matière d'accompagnement global en s'appuyant à la fois sur ses valeurs ainsi que sur la capacité d'adaptation et la disponibilité de ses équipes.

Le travail éducatif et la mise en oeuvre du projet personnalisé de la personne accueillie ou hébergée fait l'objet d'un échange permanent au sein d'équipes à taille humaine en lien et en proximité avec les cadres éducatifs.

Dans ces différentes missions, l'association Joly agit avec bienveillance, considération, respect et non jugement de la personne dans son accompagnement et veille à respecter sa singularité et sa temporalité à travers ses choix éducatifs tout au long de la prise en charge.

Convaincu de la nécessité de maintenir une approche véritablement globale qui doit s'appuyer, dès l'accueil, sur une grande disponibilité, une empathie et une réelle écoute, l'association Joly défend la notion de parcours respectueux du rythme des personnes et de leur projet de vie dans toutes ses composantes.

Dans ses choix éducatifs, au-delà des dispositifs, de leurs durées et de leurs conditions de prise en

charge, l'association souhaite laisser le temps nécessaire aux équipes et aux usagers pour approfondir la prise en charge des difficultées rencontrées.

Selon les situations, il s'agit de préparer les personnes accueillies à une réelle autonomie vers l'accès au logement ou de sécuriser leurs parcours jusqu'à leur orientation vers un dispositif adapté et pérenne, en prenant en compte leur droit au recommencement.

Cette méthodologie permet à chacun de réinterroger la question de la prise en charge globale des problématiques variées et complexes que rencontrent les usagers afin de s'inscrire dans une démarche qualité demandant aujourd'hui à être mieux formalisée et capitalisée.

Pour ce faire l'association Joly se donne pour ambition de développer son partenariat autour de cette thématique et d'être en capacité de proposer une réflexion commune à travers des échanges et des publications afin d'élaborer un référentiel commun de bonnes pratiques au niveau local.

L'objectif de partager et d'échanger avec nos homologues sur nos pratiques doit nous permettre de faire évoluer ses dernières et de créer un espace de réflexion éducative partagée.



UNE DEMARCHE EXIGEANTE DANS L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

Confortée par une expérience de 40 années, notre singularité nous permet, tout en répondant aux objectifs et aux cadres réglementaires, de prôner des choix éducatifs forts afin d'apporter des réponses au plus près de la réalité des problématiques rencontrées.

Dès l'accueil des personnes, l'association veille à proposer des locaux collectifs et des hébergements individuels confortables et chaleureux garantissant un cadre rassurant, soucieux de la dignité, du bien-être et de la sécurité des personnes.

De plus, les équipes cherchent à établir une relation de confiance et répondre le plus rapidement possible aux besoins fondamentaux des usagers, préalable indispensable à la mise en oeuvre de leur prise en charge.

Dans les situations d'urgence et d'extrême précarité, l'association s'efforce de dépasser son périmètre d'action pour offrir une solution immédiate dans l'attente de réponses plus élaborées et durables.

Dans le cadre de la prise en charge, l'association accorde une place et un temps important à l'évaluation des situations et du parcours antérieur des personnes. Celle-ci fait l'objet d'un travail d'équipe et d'une approche pluridisciplinaire, et associe la

personne accueillie en respectant sa singularité et sa temporalité.

Disponibilité, écoute et bienveillance, sont les fondamentaux de toute action auprès des personnes accueillies. L'association est particulièrement soucieuse du respect de la vie privée.

Convaincue de l'importance de la prise en compte des questions de santé et notamment de santé mentale, l'association met en oeuvre des actions de promotion et de prévention en interne et en partenariat avec les acteurs spécialisés de proximité.

L'association a également fait le choix d'avoir une professionnelle en interne qui intervient auprès des usagers et des équipes pour la prise en charge de ces questions au travers différents types d'actions individuelles et collectives.

Par ailleurs, nous intervenons autour de nombreuses autres problématiques, principalement sociales et familiales, pour lesquelles nous nous appuyons sur les compétences des équipes pluridisciplinaires mais aussi sur nos partenaires impliqués dans la prise en charge de nos publics.

AXES DU PROJETS ET PRINCIPES D'ACTIONS

Aujourd'hui, il apparait indispensable de renforcer et de formaliser tous ces partenariats pour garantir une meilleure évaluation et orientation des personnes au plus près de leurs besoins et des difficultés rencontrées.

L'articulation et la mise en oeuvre du parcours des personnes reposent sur des équipes de professionnels qui partagent les valeurs et les principes d'actions de l'association Joly. Dès leur recrutement, nous veillons, au-delà de leurs qualifications, au respect de ces valeurs ainsi qu'à leur capacité d'écoute et d'empathie.

De même, nous sommes soucieux du développement des compétences et des savoirs faire de nos équipes, à travers une dynamique de formation continue, pour permettre leur adaptation à des publics et un environnement législatif en constante mutation.

Pour élaborer un plan de formation adapté aux besoins de l'association et aux évolutions des pratiques professionnelles, l'équipe de Direction s'appuient sur des entretiens professionnels ou des évaluations régulières ainsi que sur une veille active sur les besoins du territoire et des publics.

Afin de porter un regard distancié sur leurs pratiques, nous incitons les salariés à participer aux diverses instances et temps d'échanges avec les autres professionnels du secteur, et avons mis en place, au sein de chaque service, une analyse de pratiques.

Afin d'optimiser qualitativement notre prise en charge, nous sommes attentifs à l'entretien, l'amélioration et l'adaptation de nos hébergements et lieux d'accueil qui impliquent une mobilisation de moyens conséquents.

Au-delà de la loi du 2 janvier 2002 et des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, l'exigence de l'association Joly est de placer les usagers au cœr de son projet et de ses actions.







UNE MAISON QUI OUVRE UN AUTRE HORIZON

L'association Joly se veut être une maison pour tous et offre un accueil inconditionnel à tout public, homme ou femme, quel que soit leur âge, leur origine et leur situation, et s'efforce de proposer la meilleure solution d'accompagnement et / ou d'hébergement en s'appuyant sur son offre de services interne ou sur celle de ses partenaires.

Elle cherche tout particulièrement à offrir de nouvelles perspectives aux usagers et notamment un accès concret à un hébergement ou un logement stable qui est un droit fondamental et inconditionnel.

Dans l'optique d'améliorer la qualité de la prise en charge, l'association se positionne en facilitateur de parcours d'hébergement afin d'apporter des réponses adaptées aux différents publics dès leur accueil au sein de nos structures.

Elle a pour ambition de permettre aux personnes accueillies de rompre leur isolement, de bénéficier de lien social, d'acquérir de l'autonomie et d'être respectées en s'appuyant sur les notions d'écoute, d'empathie et de souplesse à l'égard de leur situation et de leur rythme.

De même, l'association Joly porte une attention particulière à la santé, l'alimentation, l'éducation et la citoyenneté, autant de droits élémentaires qui fondent les principes d'une dignité humaine et permettent de sortir d'une précarité insupportable et inacceptable.

Pour mieux répondre à ces besoins et s'appuyer sur une capacité d'accueil et des compétences ac-

crues, l'association Joly doit continuer à améliorer les conditions matérielles d'accueil et à renforcer les outils et les compétences à disposition des professionnels.

En effet, il s'agit d'adapter les lieux d'accueil et d'hébergement à la fois aux évolutions sociétales et aux nouvelles normes ainsi qu'aux attentes et aux besoins des personnes, en préservant des structures à taille humaine.

De plus, il apparait nécessaire de continuer à développer le partenariat autour de la prise en charge des nombreuses problématiques liées à la précarité afin d'améliorer la fluidité et l'efficacité des réponses apportées aux usagers à l'échelle de notre territoire.

En parallèle, il est souhaitable de renforcer les passerelles entre nos différents services afin de proposer des parcours intégrés aux personnes accompagnées au sein de l'association.

Le principe général est de maitriser les orientations des publics vers des hébergements adaptés en ayant un service avec plusieurs équipes dédiées, soit à des typologies d'hébergements spécifiques ou soit à des hébergements regroupés géographiquement.

Enfin, l'association prévoit de renforcer la participation des personnes accompagnées, grâce notamment à des groupes de parole et une consultation plus systématique et fréquente des usagers, y compris dans le cadre de la gouvernance.

AXES DU PROJETS ET PRINCIPES D'ACTIONS

LA SYNERGIE ENTRE LES PROFESSIONNELS ISSUS DES DIFFERENTS CHAMPS ET SERVICES

L'association Joly est composée d'équipes et de services différents, constitués historiquement en fonction des dispositifs auxquels ils sont respectivement rattachés.

Considérés comme complémentaires à l'origine en intervenant sur des étapes de parcours différentes ou en s'adressant à des publics différents, ceux-ci sont de plus en plus confrontés aux mêmes problématiques et aux mêmes publics, parfois même avec des missions identiques.

Depuis quelques années, des réflexions communes se sont mises en place autour de thématiques transversales comme l'insertion professionnelle, la santé mentale ou l'interculturalité, et les services d'hébergement ont travaillé à l'harmonisation de leurs outils, règlements et procédures.

De même, certaines actions ont pu être mutualisées à plusieurs services voire à l'ensemble de l'association comme la braderie annuelle.

Aujourd'hui, il apparait nécessaire de renforcer la synergie interservices et le sentiment d'appartenance à un même établissement, au service d'un même public et des mêmes missions.

Outre le développement d'actions mutualisées et fédératrices au bénéfice de l'ensemble des usagers, il faut poursuivre le travail sur l'harmonisation des pratiques et des positionnements professionnels, des outils de suivi et d'évaluation ainsi que sur l'appropriation des valeurs et des principes d'action communs de l'association.

Nous devons favoriser le travail collectif et transversal autour de la prise en charge des problématiques communes en mettant en place des commissions thématiques interservices et en désignant des référents dans chaque service.

In fine, la mise en place d'une plateforme interne d'évaluation, d'orientation et de suivi permettrait d'associer les professionnels de chaque service, de mutualiser les compétences et d'envisager la prise en charge des usagers en termes de parcours d'accueil et d'hébergement.

L'objectif est de chercher une meilleure adéquation entre notre offre de services et les publics accueillis tout en présentant une solution cohérente et fluide à nos partenaires et financeurs.

Le développement de cette synergie doit également s'appuyer sur une harmonisation des outils de management, des actions de formation et sur une communication interne renforcée permettant à chaque professionnel de mieux appréhender la contribution de chacun dans l'activité et l'ambition de l'association.

L'ambition et la finalité de ces évolutions sont avant tout de développer les compétences collectives et partagées ainsi que de favoriser l'expression de l'intelligence collective au service des usagers, des salariés et de l'association dans son ensemble.



PRIORITES STRATEGIQUES ET

PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT

- Systématiser la recherche de financement afin d'assurer la pérennité financière de l'association en multipliant les sources de financement
- Investir la prise en charge de nouveaux publics et/ou publics spécifiques si cela s'avère complémentaire et pertinent
- Faire évoluer l'organisation interne, la définition et l'articulation des services dans une logique de parcours et de mutualisation de certains moyens et savoirs faire
- Interroger et redéfinir le fonctionnement et la finalité de nos structures collectives
- Renforcer les moyens transversaux et les fonctions support au service de l'action éducative
- Développer l'Insertion par l'activité économique par la création d'un chantier d'insertion au sein de l'association
- Organiser et développer le recours au bénévolat pour renforcer les moyens au service des usagers

QUALITE DE PRISE EN CHARGE ET PARCOURS D'HEBERGEMENT

- Création et mise en oeuvre d'une plateforme d'évaluation, d'orientation et de suivi
- Mise en place de commissions thématiques transversales pour améliorer les réponses apportées aux problématiques des personnes accompagnées
- Harmonisation et développement des protocoles et des outils d'évaluation dans le cadre d'une démarche qualité globale
- Poursuite du travail en commun sur l'harmonisation des pratiques et des positionnements professionnels sur la base des principes d'action communs
- Interroger les pratiques de façon permanente dans un souci d'amélioration de la prise en charge et de prévention des risques de maltraitance
- Développement des actions collectives mutualisées à destination de l'ensemble des usagers

PARTENARIAT ET MAILLAGE TERRITORIAL

- Formaliser et contractualiser les partenariats opérationnels existants notamment autour de la santé mentale, du soin et de la parentalité.
- Développer le partenariat avec l'ensemble des partenaires publics, associatifs et privés dans les domaines du logement, de la santé, de l'insertion et de l'emploi
- Promouvoir la création d'un collectif inter association sur le Val de Marne
- Organiser des portes ouvertes et des rencontres au sein des services visant à promouvoir les échanges autour de la prise en charge des personnes accueillies ou hébergées
- Etre en mesure de proposer des places d'hébergement dans le cadre de conventions avec les partenaires hors AHI

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

- Réaliser et investir de nouveaux supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, publications, ...
- Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la lisibilité de notre action et à l'information de nos partenaires et de notre public
- Développer la communication interne pour renforcer la cohésion associative, favoriser les échanges et la connaissance entre les services et les professionnels
- Renforcer l'identité commune et le sentiment d'appartenance à travers les outils de communication mis en place
- Développement d'une base d'informations et de ressources documentaires partagée
- Création de supports d'information thématiques à destination des usagers
- Développer la consultation des usagers sur la base des outils déjà en place : enquête, questionnaires ou autre support

RESSOURCES HUMAINES, MANAGEMENT, ET FORMATION

- Développer des instances de travail interservices
- Harmoniser et développer les outils RH nécessaires à la gestion prévisionnelle des compétences et à l'amélioration du plan de formation (recueil des besoins individuels et suivi du plan d'action)
- Développer la formation professionnelle interservices et la mutualisation des compétences
- Mettre en place des référents par thématique transversale au sein de chaque service
- Améliorer l'accueil des nouveaux salariés et la formalisation des missions professionnelles
- Renforcer les compétences des fonctions support en soutien des personnels éducatifs
- Promouvoir les mutations et évolutions internes
- Développer les instances et les évènements d'échanges et de rencontres avec l'ensemble des salariés.